



40

EK 1

Marne

Reims

Portail Nord

ange au souvre

P.30

PHOTOS

Yves GUILLEMAUT

PARIS

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

AU TOURISME

TOUTE PROPRIÉTÉ

26

86

29/4

2"

Président
JEAN MARTINEAU, c.r.

Vice-Président
J. FRANCIS LEDDY

Directeur
JEAN BOUCHER

Directeur Associé
P. M. DWYER



140, rue Wellington
Ottawa

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Patron d'honneur
LE TRÈS HON. VINCENT MASSEY, C.H.

le 9 avril 1968

Révérénd Père Henri Béchard
Le Centre Kateri
C.P. 70
Caughnawaga, P.Q.

Révérénd Père,

On m'a transmis votre lettre du 28 mars adressée au chef du Service des bourses, dans laquelle vous vous enquérez d'un dictionnaire français-iroquois de M. Robert Hollier.

D'après nos dossiers, M. Hollier n'a jamais sollicité de bourse du Conseil des Arts pour la publication de ce dictionnaire. Nous apprenons cependant de la Bibliothèque Nationale du Canada que M. Hollier aurait obtenu une telle bourse du Musée National et qu'il aurait commencé à travailler sur son dictionnaire en 1962. Je ne saurais vous dire cependant s'il a persévéré dans cette entreprise, ni où en est le travail actuellement. Peut-être le Musée National, à Ottawa, serait-il en mesure de vous renseigner à ce sujet.

Recevez, Révérend Père, l'assurance de mes sentiments distingués.

Mario Lavoie,
Chef adjoint du
Service d'information.

Le Journal
7 sept. 1970

radio / télévision

1. La fin du chapelet à CKAC 2. Les scripts de Radio-Canada

par Gilles Constantineau

L'émission avait été inscrite à l'horaire quotidien de CKAC en 1952; elle durait donc depuis 18 ans, ce qui en soi est assez prodigieux. Mais le sort en est aujourd'hui jeté: jeudi le 1er octobre prochain, la récitation du chapelet disparaîtra des ondes radiophoniques montréalaises.

La direction du poste, le président Maurice Dansereau en tête, convoquait hier une conférence de presse dans les bureaux de Télémedia, pour annoncer avec d'innombrables précautions cette décision que chacun pourtant savait inévitable et que tous attendaient depuis longtemps déjà, sans penser à un sombre complot.

Qui pourrait s'en surprendre, en effet? Les jeunes de moins de 20 ans, dont plus personne ne conteste la totale indifférence envers tous les exercices du culte? Les gens dans la vingtaine qui, pour ceux d'entre eux qui n'ont pas abandonné le catholicisme pratiquant, n'ont en tête à l'égard de la religion que des idées de réforme et de renouveau? Ou ceux de trente à quarante ans, qui, au temps de leur jeunesse, avaient été saturés jusqu'à la nausée de pratiques religieuses à la fin dépourvues de sens, tant elles étaient nombreuses, répétitives, automatiques et obligatoires sous peine de sanctions graves?

Où alors les gens dans la quarantaine, dans la cinquantaine? Ou plus vieux encore? Les croulants? Les fanatiques? Ah, les fanatiques, ce qu'on a fait allusion à eux, depuis six mois, dans les couloirs de CKAC! Ce qu'on a pu exprimer de craintes, envers toutes les Gilbertes du pays!

Pourtant les simples faits sont là. Le premier, c'est que depuis sept ans le chapelet a perdu, à l'antenne de CKAC, 72,8 p. cent de son auditoire total. Le deuxième,

c'est que l'esprit et la forme de cette émission étaient devenus tout bonnement anachroniques.

Était-il besoin de faire de longues études de cotes d'écoute, d'attendre six mois avant de prendre enfin une décision, et de convoquer une grande conférence de presse pour en informer la population? En prenant soin d'indiquer qu'on cherchait de nouvelles formules de remplacement?

"Est-il possible que CKAC tienne compte avant tout des réactions des "fanatiques", et ne fasse pas confiance aux sentiments des éléments plus jeunes et plus dynamiques de son auditoire qui, dans les circonstances, auraient accueilli la disparition du chapelet comme une chose normale et naturelle, aussi naturelle que la suppression des "événements sociaux" de M. Leduc?"

Que cette nouvelle décision constitue, comme on l'a signalé hier, la dernière étape d'un long mouvement de renouveau dans l'esprit de la programmation du poste-amiral de Télémedia, peut-être. Mais les moyens employés pour le dire ou bien témoignent, pour la direction du poste, de préoccupations nettement dépassées, ou bien n'ont servi qu'à composer, pour les derniers "jingles" électroniques dont CKAC vient de se doter, un magistral coup de publicité.

Sous l'anonyme et collective signature de "Tek", Montréal-Matin publiée régulièrement, depuis des années, une chronique de potins divers dont l'un des principaux fournisseurs est réalisateur à Radio-Canada.

Potins généralement inoffensifs, à peine mesquins parfois. Samedi dernier toutefois, l'échotier de Radio-Canada empruntait un tour de phrase et un ton nouveaux pour dénoncer deux présumées décisions récen-

tes du directeur adjoint des programmes TV de la Société, M. Fernand Quirion: une première selon laquelle les réalisateurs n'auraient plus désormais de "scripts-assistantes" exclusives, et une deuxième voulant que les mêmes réalisateurs soient désormais employés indifféremment dans un service ou un autre, "selon les besoins du moment".

Qu'en dit M. Quirion lui-même? M. Quirion répond simplement qu'il n'y a jamais eu de "décision officielle" de prise en ce sens. Radio-Canada compte présentement à son service quelque 120 réalisateurs TV, et autant de "scripts-assistantes". Il arrive, pour cause de vacances ou de maladie, qu'une émission soit momentanément privée de réalisateur, ou un réalisateur de sa "script".

Ce qui s'est produit en l'occurrence, c'est que notre chroniqueur-réalisateur (dont chacun fait semblant d'ignorer l'identité à Radio-Canada), spécialisé comme il l'écrit lui-même "dans les émissions spéciales" mais se tournant les pouces depuis des mois au service des nouvelles, a été récemment prié de réaliser quelques émissions de sport, comme remplaçant, à un moment où on avait prêté les services de sa "script" à un collègue démuné.

Ce n'est pas nouveau: on comble souvent ainsi, de façon provisoire, des vides occasionnels. Ce n'est que saine administration.

Il semble donc que le réalisateur en cause ait fait sans vérification le cas du particulier en général: et encore, pas n'importe quelle sorte de "particulier": son "particulier" à lui, ce qui pose avec une double acuité, en ce qui le concerne, la question de l'éthique professionnelle.

Restez ouverts ou

Le ministère de la santé vient d'adresser à tous les hôpitaux du Québec un télégramme qui les invite instamment à demeurer ouverts quoi qu'il arrive ces jours prochains.

Dans ce message adressé à tous les directeurs généraux, le sous-ministre, Dr Jacques Brunet, prévient que les institutions qui fermeraient leurs portes ou qui, par suite d'un mouvement de solidarité du personnel avec les médecins spécialistes, ne seraient plus accessibles au public, s'exposeraient aussitôt à une mise en tutelle conformément aux articles 16 et 17 de la Loi des hôpitaux.

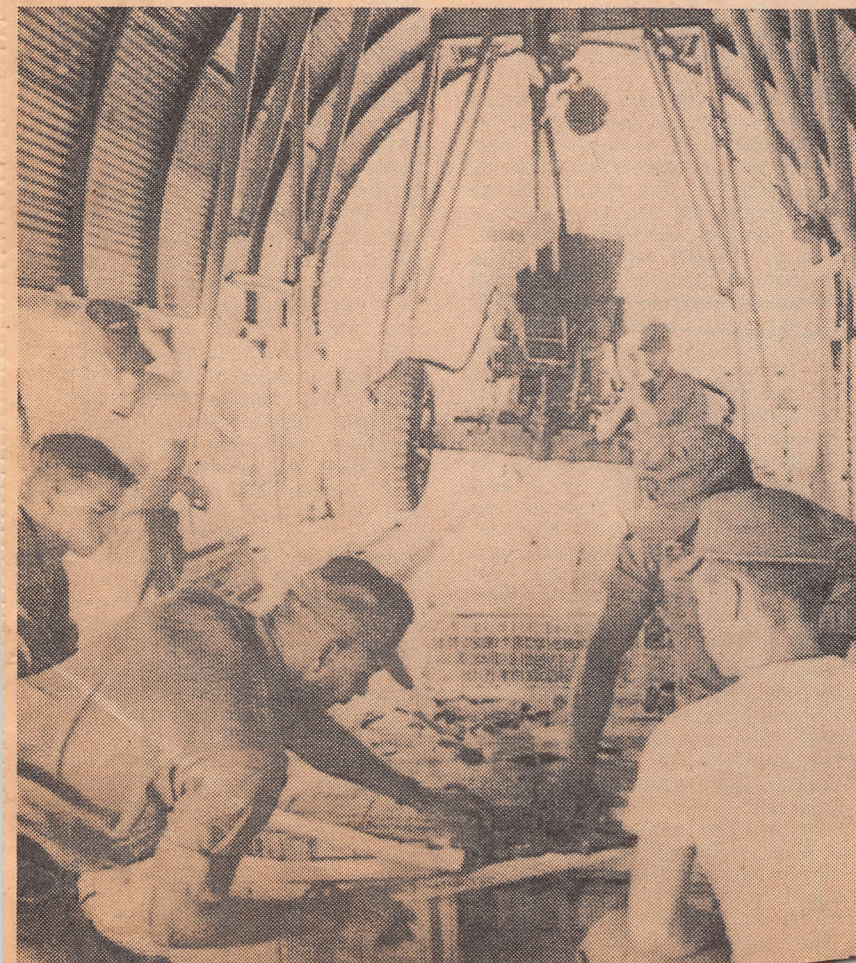
Le Dr Brunet précise dans ce télégramme que le ministère a pris cette décision en accord avec l'Association des hôpitaux du Québec. Mais, dans les milieux hospitaliers, on fait observer que le bureau de l'Association ne s'est pas réuni récemment.

Le ministère indique en outre aux directeurs généraux des hôpitaux les moyens de communiquer rapidement avec le gouvernement dans l'éventualité d'un débrayage qui paralyserait leurs services. Le cas échéant, précise le Dr Brunet, le ministère ferait connaître à la direction des hôpitaux les dispositions

d'urgence qui s'imposeraient.

Bien que l'Association des hôpitaux n'ait pas encore réagi à cet avertissement solennel du ministère, on apprend que les conseils d'administration et les directeurs généraux de quelques institutions ont mal accueilli ce télégramme dans lequel ils sont portés à voir une tentative de chantage.

D'autre part, la Presse Canadienne dit tenir de bonne source que les médecins spécialistes sont prêts à concéder à une heure d'avis si la conciliation du juge André Montpetit échoue. L'agence évoque la possibilité d'un



■ la météo

Généralement ensoleillé.
Moins humide.
Maximum d'environ 75.

Office ferial

18 avions US

La pri

l'état

Après la chute d'Irbid, deuxième ville de Jordanie, tombée hier sous le contrôle des Syriens et la tentative de celle-ci, renouée par l'armée jordanienne.

HOOR	MASS	COMMUNIONS	CONFESSIONS () indicates box number
7:00	Fr. Thiry	Fr. Thiry	Fr. Egan
8:30	Fr. Egan	Fr. Burns	(1) Fr. Burns (2) Fr. O'Dwyer
10:00	Fr. Burns	Fr. Brey, Fr. Egan, Fr. Thiry	(1) Fr. Thiry (2) Fr. Brey (3) Fr. Schlaerth (8) Fr. Van Hee
11:15	Fr. O'Dwyer	Fr. Egan, Fr. Brey, Fr. Wilson	(1) Fr. Moore (2) Fr. Reardon (3) Fr. Van Hee (8) Fr. Wilson
12:30	Fr. McBride, Fr. Schlaerth Fr. Bechard Fr. Jacobs Fr. Van Hee	Concelebrants	(1) Fr. Burns (2) Fr. Wilson (3) Fr. O'Dwyer (8) Fr. Brey
4:15 pm	Fr. Brey	Fr. Egan, Fr. O'Dwyer	(1) Fr. Burns (2) Fr. O'Dwyer (3) Fr. Doherty

OFFICE DUTY	Time	Personnel
	8:15 - 9:30	Fr. Schirmann
	9:30 - 10:45	Fr. O'Dwyer
	10:45 - 12:00	Fr. Burns
	12:00 - 1:30	Fr. Schirmann
	1:30 - 3:15	Fr. Burns
	3:15 - 4:45	Fr. Schirmann
	4:45 - 5:30	Fr. O'Dwyer

AFTERNOON SCHEDULE

2:30 - Stations of the Cross
Fr. Egan

3:00 - Procession - Fr. Brey

3:20 - Benediction - Fr. Brey

SERMON at the Kateri Statue - Fr. Schlaerth

VENERATION OF RELICS 3:40 pm - In Coliseum

Fr. Brey, Fr. Egan, Fr. O'Dwyer

N.B. CONFESSION NOTICE: May we ask those who are assigned to hear confessions to please start hearing confessions one half-hour before Mass starts. Thanks.

NB NB NB - Today the Way of the Cross will start at 2:30 pm
The Procession with the Blessed Sacrament terminates at KATERI STATUE and should be over by 3:30 pm
Revised hours of duty at the Gate.

KATERI HOLY HOUR - FONDA, N.Y. - SEPTEMBER 5, 1970

1. Exposition of the Most Blessed Sacrament - Hymn, p. 75 in Prayer Manual.
2. Opening prayer from "The Song of Tekakwitha" by Robert Holland, S.J.
3. A reading - "Tekakwitha's Baptism" from "The Song of Tekakwitha" - by Mary-Eunice. (Please be seated.)
4. The Scriptural Rosary - The Glorious Mysteries, p. 60, in the Prayer Manual.

"This desire (to imitate the life of the Blessed Virgin) led her (Kateri) to make the procession we have mentioned - around the fields in the snow saying the rosary many times.. She was never without her rosary." (POSITIO.

After each decade a part of the poem "Tekakwitha, Lily of the Mohawks", by Marilyn Eynon Scott will be read. Part I after the first decade, Part II after the second, etc. A moment of silent prayer and meditation will follow the readings.

5. Prayer for the beatification and canonization of Venerable Kateri.

O God, who, among the manifold marvels of Your grace in the New World, did cause to blossom on the banks of the Mohawk and of the St. Lawrence, the pure and tender Lily, Kateri Tekakwitha, grant, we ask You, that this Little Lover of Jesus and of His Cross may soon be raised to the honors of the altar by Holy Mother Church, and that our hearts may be enkindled with a stronger desire to imitate her innocence and faith. Through the same Christ Our Lord. Amen.

6. Benediction of the Most Blessed Sacrament. Hymn, p. 76, in the Prayer Manual.
7. The Divine Praises, p. 77, in the Prayer Manual.
8. Final reading from "The Song of Tekakwitha."
9. Closing hymn, "Holy God We Praise Thy Name", p. 78, in Prayer Manual.
10. Liturgy at 4 P.M. at the Martyrs' Shrine, Auriesville, N.Y.



P29

25

1/2

PHOTO
ARMOUR LANDRY
3000 EST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL (4e) CANADA

144"

86



8/18

26.8

1/2 kg

86

8

3/3

PHOTO
ARMOUR LANDRY
3000 EST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL (4e) CANADA



12 m

PHOTO
ARMOUR LANDRY
3000 EST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL (4e) CANADA

14

2 3/4

86

2"



Rue de l'Escale à La Rochelle, pavée de cailloux du Canada ayant servi de lest aux navires venus de la Nouvelle-France. A Montréal on allait cueillir cette pierre sur l'île des Roches, sise en amont de l'île Sainte-Hélène

PHOTO
ARMOUR LANDRY
3000 EST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL (4e) CANADA

P.17

86

2"

12

2"



La Bourse du Commerce de La Rochelle, fondée en 1719, où l'on conserve tous les documents se rapportant au commerce de la fourrure avec la Nouvelle-France et ce jusqu'à la fin du régime français.

(13)

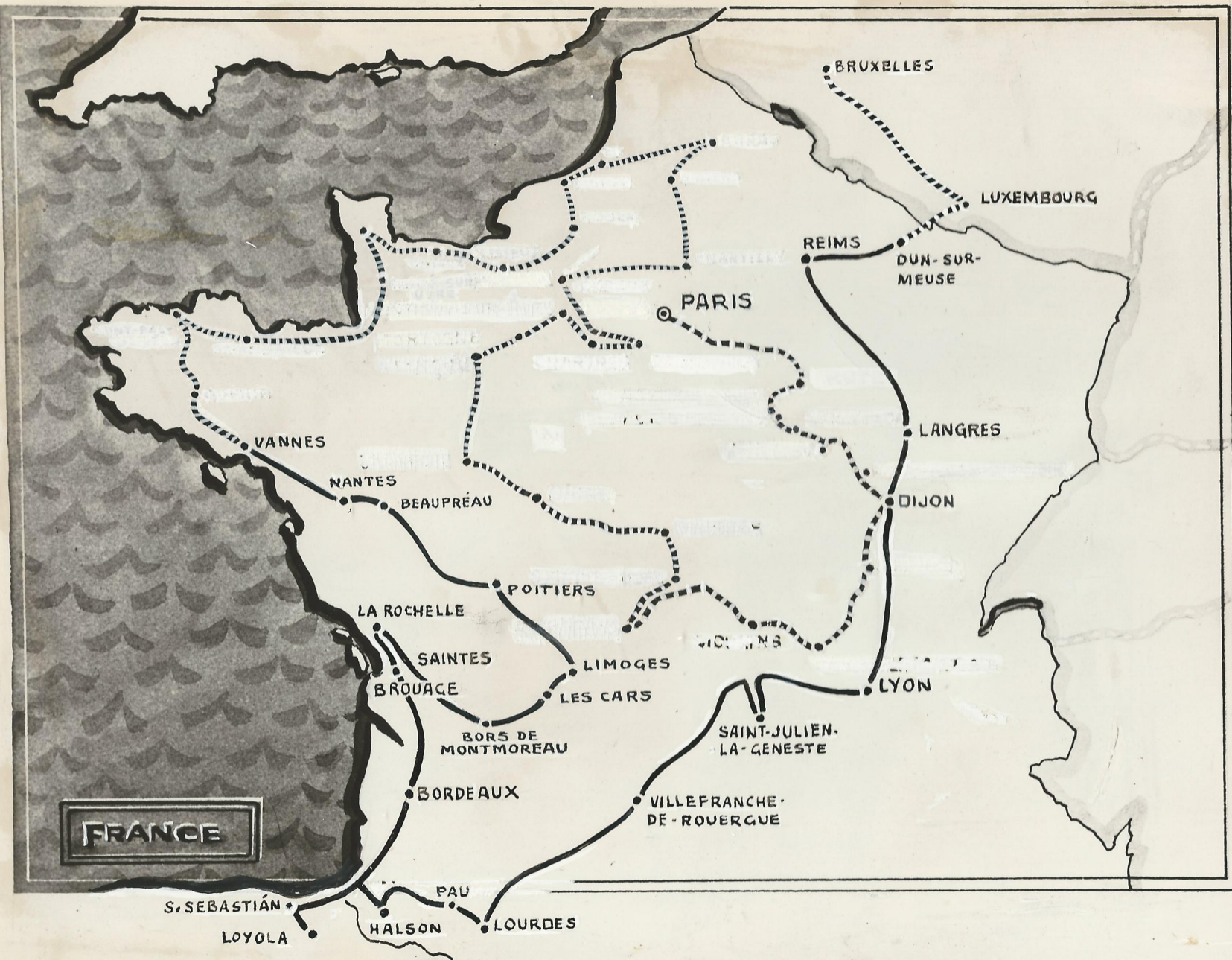
8/17

(86)

(P.17)

PHOTO
ARMOUR LANDRY
3000 EST, RUE SHERBROOKE
MONTREAL (4e) CANADA

2 3/8



4 1/4"







